



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

paludisme

Question au Gouvernement n° 1977

Texte de la question

## LUTTE CONTRE LE PALUDISME

**M. le président.** La parole est à Mme Christiane Taubira, pour le groupe socialiste.

**Mme Christiane Taubira.** Monsieur le président, je ne doute pas une seconde que M. le ministre des sports aura à coeur de présenter ses excuses pour l'expression malheureuse qu'il vient d'employer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Je suis d'ailleurs prête à lui céder dans ce but quelques secondes de mon temps de parole. (Mêmes mouvements.)

Ma question s'adresse à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille.

Monsieur le ministre, le paludisme fait l'objet d'une actualité désolante, et je souhaite vous interroger sur l'action du Gouvernement en ce domaine. Le sujet a d'ailleurs été abordé en janvier dernier, au sommet de Davos, et les organismes internationaux ont pu commencer à accorder leurs chiffres : deux milliards de personnes exposées, 600 millions touchées en 2002. C'est la première cause de mortalité en Afrique, et la maladie la plus répandue dans le monde, y compris aux Amériques et en Asie du Sud-Est. Même la Corse est exposée.

En Guyane, 5 000 cas sont recensés chaque année, ce qui représente plus de 3 % de la population. Encore ce chiffre est-il probablement en deçà de la réalité, compte tenu de l'orpaillage clandestin, qui mobilise de nouveaux foyers d'infestation, et de l'enclavement du territoire, qui entrave l'action des services sanitaires. À l'occasion du festival " Africa live ", qui s'est tenu à Dakar le week-end dernier, le Président de la République a déclaré que le terrible bilan du paludisme était une insulte à la conscience humaine et assuré que la France serait au côté de l'Afrique pour enrayer la progression du paludisme et du sida d'ici à 2015. Mais la parole de la France sera d'autant plus crédible qu'elle aura démontré, là où elle le peut et le doit, sa détermination à soigner et à prévenir.

Martine Aubry avait accompli un acte de responsabilité (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) en retirant les médicaments antipaludéens de la liste des médicaments de confort. Depuis, nous attendons la prise en charge du remboursement par la Caisse primaire d'assurance maladie sur le régime général. C'est la condition pour désengorger les hôpitaux et les centres de santé, et pour éviter de pénaliser les patients ayant recours à la médecine de ville. ("*La question !*" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Ce remboursement est urgent, de même que le sont la simplification et l'harmonisation des schémas thérapeutiques (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) ...

Dois-je vous rappeler que l'on meurt du paludisme ?

Il est également urgent, bien entendu, de lutter contre la résistance des souches et d'assurer l'approvisionnement des hôpitaux en primaquine.

**Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.** La question !

**Mme Christiane Taubira.** Le ministre a entendu ma question.

**M. le président.** Veuillez conclure, madame Taubira.

**Mme Christiane Taubira.** Monsieur le ministre, l'OMS signale qu'un enfant meurt du paludisme toutes les trente secondes. Ainsi, depuis que j'ai pris la parole, quatre enfants en sont décédés. Quatre destins humains ont été broyés ! Si vous convenez de l'urgence de la situation, je vous prie de nous indiquer le calendrier d'action du Gouvernement en ce domaine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-*

e-s communistes et républicains.)

**M. le président.** Mes chers collègues, dans la tradition parlementaire, lorsque certains mots ont excédé la pensée de leur auteur, l'usage veut que la présidence ne les entende pas. Je n'ai rien entendu tout à l'heure. ("*Nous non plus !*" sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

La parole est à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille.

**M. Philippe Douste-Blazy, ministre des solidarités, de la santé et de la famille.** Vous avez raison, madame la députée, de souligner l'horreur que représente cette maladie qu'est le paludisme. La Guyane est le seul département français à connaître un paludisme endémique. De 2000 à 2002, plus de 10 000 cas ont été notifiés, en particulier dans la région du Maroni. Il s'agit essentiellement du *plasmodium falciparum* (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), qui est le plus dangereux. Et il est en effet nécessaire de soigner en priorité les enfants, qui sont les plus touchés.

Comment vous le savez, il existe deux traitements du paludisme, ...

**M. Jean-Marie Le Guen.** Non, il y en a trois !

**M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille.** Monsieur Le Guen, vous devriez savoir que le *plasmodium* n'est pas sensible à la Nivaquine, mais à la Malarone.

S'agissant du traitement curatif, il est remboursé à 100 % par la sécurité sociale. Vous n'avez pas le droit de prétendre le contraire, madame la députée : un tel mensonge est inadmissible ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. Lucien Degauchy.** Oh la menteuse !

**M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille.** Quant au traitement prophylactique du paludisme, j'ai le plaisir d'annoncer à la représentation nationale que j'ai demandé à la Caisse nationale d'assurance maladie d'en expérimenter le remboursement pour les personnes qui se rendront en Guyane à titre professionnel (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) et non pour des raisons touristiques, bien évidemment. Ce n'est pas l'ancienne majorité qui l'a fait, c'est nous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christiane Taubira](#)

**Circonscription :** Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1977

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** solidarités, santé et famille

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mars 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 mars 2005